

Monsieur Claude Wiseler  
Président de la Chambre des Députés  
Luxembourg

Luxembourg, le 1er décembre 2025

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 83 de notre règlement interne, je voudrais, dans le cadre de l'heure de questions de la séance plénière du 02 décembre 2025, poser une question orale à Monsieur le ministre de la Famille, des Solidarités, du Vivre ensemble et de l'Accueil concernant l'arrêt, avec effet rétroactif au mois de juillet, du remboursement aux pharmacies des médicaments et produits parapharmaceutiques délivrés aux demandeurs de protection internationale.

Veuillez croire, Monsieur le Président, en l'assurance de mon profond respect.



Liz Braz  
Députée